

QUELS REVÊTEMENTS INTÉRIEURS POUR UN BÂTIMENT SAIN ? LE POINT SUR LES ÉCOLABELS

Document de synthèse – Juillet 2013

Siège : 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin - 04 37 45 34 20 / 04 37 45 41 38

Agence : 18 rue des Terres au Curé 75013 Paris

E-mail : info@etamine.coop - Web : www.etamine.coop

SARL SCOP à capital variable - RCS Lyon 424 731 248 00060 - APE 7112B

Objet du document

Les écolabels et étiquetages sanitaires sont aujourd'hui un moyen pour les maitres d'ouvrages et concepteurs bâtiments de retenir des produits plus sains sur leur projet de construction.

Cependant tous ces étiquetages ne s'intéressent pas aux mêmes caractéristiques sanitaires, ni aux mêmes groupes de produits.

Ce document a vocation à expliciter et à comparer les exigences des différents écolabels applicables aux revêtements intérieurs dans le bâtiment, de manière à permettre aux équipes de projets de retenir le choix le plus adapté à leur situation.

Quels indicateurs sanitaires?

Les indicateurs retenus pour comparer les écolabels entre eux sont :

- ❖ Les **émissions de COV** à 28 jours (norme ISO 16 000)
- ❖ Les **émissions de formaldéhydes** à 28 jours (norme ISO 16000)

Nota: il ne faut pas confondre « émission de COV dans l'air » et « concentration en COV des produits ».

QUELS LABELS POUR LES PEINTURES MURALES INTÉRIEURES ?

		Seuil émission en COVT à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Seuil émission en formaldéhydes à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Autres caractéristiques environnementales évaluées par le label		
				Aptitude à l'emploi	Démarche ACV	Autre
	Marquage NF 130 : peinture, vernis et produits connexes	Non évalué	Non évalué	OUI	OUI	-
	Ecolabel européen EC163 : peintures et vernis d'intérieur	Non évalué	Non évalué	OUI	NON	NON
	Peintures et vernis d'intérieur : exigences identiques à l'écolabel européen	Non évalué	Non évalué	OUI	NON	NON
	Etiquette santé A+	1000	10	NON	NON	NON
	Natureplus 0601 : peintures intérieures à base végétale 0602: peintures intérieures à base minérale	300	24	OUI	OUI	OUI : conditions de productions responsables, etc
	Ange Bleu - RAL UZ 102 : peintures intérieures murs et plafonds	Non évalué	Non évalué (mais évalué après 24h)	OUI	NON	NON
	Greenguard Indoor Air Quality	500 <i>Test émission propre, à 7 jours</i>	60 <i>Test émission propre, à 7 jours</i>	NON	NON	NON
	Label Indoor Climate finlandais (M1)	Evalué à 28jours, mais protocole spécifique	Evalué à 28jours, mais protocole spécifique	NON	NON	NON

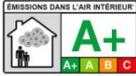
QUELS LABELS POUR LES REVÊTEMENTS DE SOLS TEXTILES ?

		Seuil émission en COVT à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Seuil émission en formaldéhydes à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Autres caractéristiques environnementales évaluées par le label		
				Aptitude à l'emploi	Démarche ACV	Autre
	Oeko-Tex (certification 100 ou 1000)	500 <i>Test d'émission propre, hors ISO</i>	100 <i>Test d'émission propre, hors ISO</i>	NON	OUI - si Oeko Tex Standard 1000 visé	OUI - si Oeko Tex Standard 1000 visé
	Gut	100	4	NON	OUI	OUI recyclage
	Ange Bleu - RAL UZ 128 : revêtements de sols textiles	100	24,6	OUI	NON	OUI conditions de production responsables
	Etiquette santé A+	1000	10	NON	NON	NON
	Nordic Environmental Label : sols comportant au moins 50% de matière d'origine renouvelable	Non évalué	130 <i>Test d'émission propre, hors ISO</i>	OUI	NON	OUI management déchets, calcul de conso énergie grise
	Greenguard Indoor Air Quality	500 <i>Test émission propre, à 7 jours</i>	60 <i>Test émission propre, à 7 jours</i>	NON	NON	NON
	CRI Green Label Plus	<i>non évalué au total (valeur par COV)</i>	9 à 14 jours <i>(test idem Greenguard IAQ)</i>	NON	NON	NON

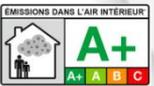
QUELS LABELS POUR LES AUTRES REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES ?

		Seuil émission en COVT à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m ³)	Seuil émission en formaldéhydes à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m ³)	Autres caractéristiques environnementales évaluées par le label		
				Aptitude à l'emploi	Démarche ACV	Autre
	Natureplus - DA1201: revêtements de sol en linoléum	300	36	OUI	OUI	OUI
	Ange Bleu - RAL UZ 120 : revêtements de sols souples	300	60	OUI	NON	NON
	Nordic Environmental Label : sols comportant au moins 50% de matière d'origine renouvelable	Non évalué	130 <i>Test d'émission propre, hors ISO</i>	OUI	NON	OUI management déchets, calcul de conso énergie grise
	Greenguard Indoor Air Quality	500 <i>Test émission propre, à 7 jours</i>	60 <i>Test émission propre, à 7 jours</i>	NON	NON	NON
	Cradle to Cradle Gold ou Platinum	500 <i>(test idem Greenguard IAQ)</i>	33 ou 16.5 <i>(test idem Greenguard IAQ)</i>	NON	OUI	OUI réutilisation, traçabilité, énergies renouvelables, eau, resp.sociale
	Etiquette santé A+	1000	10	NON	NON	NON
	label Indoor Climate finlandais (M1)	Evalué à 28jours, mais protocole spécifique	Evalué à 28jours, mais protocole spécifique	NON	NON	NON
	Indoor Air comfort GOLD	160	10	NON	NON	NON

QUELS LABELS POUR LES MATÉRIAUX BOIS ET DÉRIVÉS?

		Seuil émission en COVT à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Seuil émission en formaldéhydes à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Autres caractéristiques environnementales évaluées par le label		
				Aptitude à l'emploi	Démarche ACV	Autre
	Labels Natureplus RL0201/ RL0208 / RL0202 / RL0203 / RL0204 / RL0205 / RL0211 / RL0209 / RL0210	300	36	OUI	OUI	OUI déchets social/recyclage/ certification FSC
	Etiquette santé A+	1000	10	NON	NON	NON
	Ange Bleu - RAL UZ 38 : produits bois et dérivés	300	60	OUI	NON	OUI, provenance : certification FSC
	Ange Bleu - RAL UZ 76 : panneaux bois composites	Non précisé	60	OUI	NON	OUI, provenance : certification FSC
	Nordic Environmental Label - Revêtements de sols dont tous sols bois	Non évalué	130 <i>Test d'émission propre</i>	OUI	NON	OUI certification provenance management déchets, calcul de conso énergie grise
	Nordic Environmental Label - Panneaux de construction dont panneaux bois ou à base de bois	Non évalué	90 <i>Test d'émission propre</i>	NON	OUI	OUI Origine et traçabilité, gestion déchets
	Greenguard Indoor Air Quality	500 <i>Test émission propre</i>	60 <i>Test émission propre</i>	NON	NON	NON
	Cradle to Cradle Gold ou Platinum	500 <i>(test idem Greenguard IAQ)</i>	33 ou 16.5 <i>(test idem Greenguard IAQ)</i>	NON	OUI	OUI réutilisation, traçabilité, énergies renouvelables, eau, resp.sociale
	Indoor Air comfort GOLD : Sols Bois	160	10	NON	NON	NON

QUELS LABELS POUR LES MATÉRIAUX ISOLANTS ?

		Seuil émission en COVT à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Seuil émission en formaldéhydes à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Autres caractéristiques environnementales évaluées par le label		
				Aptitude à l'emploi	Démarche ACV	Autre
	Natureplus - Isolants à partir de matières premières renouvelables DA0101/DA0102/ DA 0103 / DA0104 / DA0105 / DA0106 / DA0107 / DA0108 / DA0113	300	36 sauf DA0113 (48)	OUI	OUI	OUI déchets/social/ recyclage/etc
	Natureplus - Isolants à base de matières premières minérales, expansées, soufflées ou moussées (DA0404)	300	24	OUI	OUI	OUI déchets/social/ recyclage/etc
	Etiquette santé A+	1000	10	NON	NON	NON
	Ange Bleu - RAL UZ 132 : Matériaux d'isolation thermique et plafond suspendus	100	60	OUI	NON	NON
	Greenguard Indoor Air Quality	500 <i>Test émission propre</i>	60 <i>Test émission propre</i>	NON	NON	NON
	Euceb : seulement pour les laines minérales	<i>Non évalué</i>	<i>Non évalué</i>	NON	NON	OUI Garanti l'absence de substances dangereuses ou cancérogènes
	Indoor Air Comfort GOLD	100	10	NON	NON	NON

QUELS LABELS POUR LES COLLES / JOINTS / MORTIERS ?

		Seuil émission en COVT à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Seuil émission en formaldéhydes à 28 jours suivant ISO16000 (µg/m3)	Autres caractéristiques environnementales évaluées par le label		
				Aptitude à l'emploi	Démarche ACV	Autre
	Natureplus RL0801: enduits et mortiers à usage intérieur, hors enduits plâtre RL0808 : colles et enduits d'intérieur à base minérale	300	24	OUI	OUI	OUI déchets/social/ recyclage/etc
	Marquage NF206 : Colles pour revêtements de sols souples	<i>Non évalué</i>	<i>Non évalué</i>	OUI	NON	OUI Optimisation des emballages et des déchets produits
	Etiquette santé A+	1000	10	NON	NON	NON
	EMICODE EC1 PLUS Produits utilisés pour la pose de revêtements	60	50 <i>ce seuil est le seuil max après 3 jours : rien n'est vérifié à 28 jours</i>	NON	NON	NON
	Ange Bleu RAL UZ 113 : colles et primaires pour revêtements de sol	100	61 <i>ce seuil est le seuil max après 3 jours : rien n'est vérifié à 28 jours</i>	OUI	NON	NON
	Ange Bleu RAL UZ 123 : Produits de joints, mortiers et mastics à usage intérieur	300	61	OUI	NON	NON
	Greenguard Indoor Air Quality	500 <i>Test émission propre</i>	60 <i>Test émission propre</i>	NON	NON	NON

POUR ALLER PLUS LOIN...

- ❖ Un produit non labellisé n'est pas nécessairement moins bon au niveau sanitaire ! C'est le cas de nombreux éco-matériaux, comme par exemple la métisse (isolant à base de vêtements recyclés) ou les enduits à base de terre crue.
- ❖ Tous les labels et étiquetages sanitaires n'ont pas les mêmes exigences sur le contrôle des données nécessaires à leur obtention : par exemple, le label Eurofins passe par un laboratoire indépendant alors que « NF environnement » s'appuie sur une analyse des déclarations du fournisseur.
- ❖ Le choix de matériaux éco-labellisés ne suffit pas seul à garantir une bonne qualité de l'air intérieur (QAI). Une bonne ventilation des locaux, le choix d'un mobilier adéquat, la qualité de l'air extérieur influent également.
- ❖ La QAI fait l'objet d'un programme dédié en région Rhône-Alpes, baptisé « Santé, Bâtiment et Ville », et porté par l'association VAD. Plus d'infos sur www.ville-amenagement-durable.org, onglet « Programme santé ».

ENCORE UNE QUESTION ?
CONTACTEZ NOUS !

materiauxdurables@etamine.coop